

# REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la  
Meuse

Arrondissement de  
Bar-le-Duc

Centre Intercommunal  
d'Action Sociale

Nombre de membres dont le  
conseil doit être composé : .... **20**

Nombre de conseillers en  
exercice : ..... **20**

Date de convocation :  
**25 mars 2025**

## DELIBERATION

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt-cinq, le trois avril à vingt heures, les Membres du Conseil d'administration se sont réunis sur la convocation de Mme la Présidente, adressée le 25/03/2025 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu au sein du C.I.A.S (27 rue du Mont à Villotte-sur-Aire).

**Présidence** : Martine AUBRY, Présidente.

#### **Etaient présents** :

AUBRY Martine, BERTHAUX Evelyne, BIGUINET Josiane, BRISSE Philippe, DECHEPPE Mathilde, JACQUEMET Noëlle, KLEIN Dania, KLEIN Marie-Françoise, PHILIPPOT Nathalie, RAMAND Anne, RENAUDIN Bernard, THOMAS Claude, ZEHR Pascale

**Mandat de procuration** : RAMAND Thierry pouvoir donné à AUBRY Martine

**Absents** : CHARRIOT Sophie, COLLIGNON Céline, JEANNESSON Dominique, MARECHAL Dominique, MEUNIER Nathalie, PALIN Guillaume, RAMAND Thierry

Membres présents..... 13  
Absents ayant donné mandat de procuration..... 1  
Absents..... 7  
Votants..... 14

#### **Délibération DCA 2025 02**

#### **Reprise et affectation du résultat 2024**

L'an deux mille vingt-cinq, le 3 avril, le Conseil d'Administration, réuni au nombre prescrit par la loi, dans les bureaux du CIAS à Villotte sur Aire, présidé par la Présidente, Madame AUBRY Martine :

- Après avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique (CFU) de l'exercice 2024
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024
- Constatant que le CFU fait apparaître un DEFICIT de 1 472.75€ décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	9 924.27€
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	0.00
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	0,00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : DEFICIT</b>	<b>9 924.27</b>
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2024	+ 8 451.52
<b>A. EXCEDENT AU 31/12/2024</b>	<b>0.00</b>
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	0.00
<b>B. DEFICIT AU 31/12/2024</b>	<b>1 472.75</b>
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	1 472.75

- Constatant que le CFU fait apparaître un DEFICIT de 3 402.14€ de la section d'investissement (report à nouveau-dépense 001)
- Constatant un excédent des restes à réaliser de 400.48€

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Martine AUBRY,  
Présidente.



Martine AUBRY

Martine AUBRY  
2025.04.29 09:21:09 +0200  
Ref:8636635-12971032-1-D  
Signature numérique  
La Présidente